



Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 8 décembre 2015

Présidence	:	HELD Jean-Blaise
Ouverture de la séance	:	20h00
Appel nominal	:	28 membres présents – Quorum atteint
Excusés	:	2
Absent	:	0
Votations	:	à main levée
Clôture de la séance	:	21 H 07
Documents transmis avec la convocation	:	PV de la séance du 6 octobre 2015 Budget 2016 Préavis 06/15

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour :

- 1) Budget 2016
- 2) Divers et propositions individuelles.

* * * * *

OUVERTURE

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour cette dernière séance de l'année.

APPEL

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte.

PROCÈS-VERBAL

Annexé à la convocation, le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2015 est mis en discussion. Il s'agissait du 2^e pv de l'année et non du 3^e. Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Susan Elbourne Rebet

Commission sécurité routière : étudie les besoins en éclairage de la commune. Le 26.11.15 un rapport a été transmis et un inventaire de l'éclairage existant a été effectué. Elle a relevé des lieux du village particulièrement sombre et à risque et où l'éclairage est obstrué par des branches par exemple. La Romande Energie a été approchée dans un premier temps puis le Groupe E sera également contacté. Remerciements à la commission sécurité routière.

Soins à domicile : un projet intercantonal va voir le jour en 2016 en collaboration avec les communes fribourgeoises. Le but est de travailler en réseau afin d'éviter des hospitalisations notamment pour les personnes âgées. Fr. 100.- /hab/année sont payés par les communes pour les soins à domicile.

Oxana Gueissaz

2 nonagénaires en 2016 : André Syrvet et Hedwige Mérillat

Remy Favre

Eau : de janvier à fin septembre 2015 – augmentation de la distribution d'eau de 12 % par rapport à 2014. La production locale a diminué de 12 %. Nos sources ont livré 11'000 m³ d'eau en juillet-août 2015 (année caniculaire) contre 17'200 M³ à la même période en 2014, diminution de 36 %. On peut espérer que 2015 restera une exception, mais nos sources sont fragiles et capricieuses et nous serons de plus en plus dépendants de l'AIEJ. Le 9 octobre, la pompe des Carroz a rendu l'âme et une nouvelle a été commandée en France, mais est retenue à la frontière.

SIEMV : un crédit de Fr. 100'000. — a été voté le 19 novembre lors de l'assemblée générale pour la préparation administrative du raccordement de la STEP de Vulliens sur un collecteur de Syens. Cette préparation est réalisée par le bureau Holinger. 13 propriétaires fonciers de Vucherens sont concernés par le tracé de cette jonction qui passe par la STAP du Closy. Le tracé de la STEP à la STAP est le même que la conduite existante. Par contre, il est nouveau depuis cette dernière jusqu'à Syens.

Montillier : chemin en cours de réfection large de 1,5 m, qui sera réservé aux piétons, trottoirs et poussettes. L'installation de nouveaux lampadaires est terminée sur ce chemin.

Denis Grosjean

PPA : Réponse de la Conseillère d'État : le PPA de Vucherens respecte les dispositions légales, mais le SDT fait plusieurs remarques, toutefois peu contraignantes. Le potentiel en habitants additionnel est admis. Quelques indications supplémentaires ont été requises pour les surfaces d'assolement, ce qui est en cours de résolution. L'introduction de la LAT II est reportée à plus tard, et il y a notamment les surfaces d'assolement. La Municipalité était satisfaite des réponses du SDT, car il n'y a pas de terrain à dézoner à Vucherens. Les points à mettre à jour ont été vus avec l'urbaniste et le SDT devrait répondre jusqu'à la fin de l'année, puis une dernière enquête complémentaire va intervenir en janvier, avant de repasser devant le Conseil communal. Après quoi, le PPA devrait être terminé.

Jacuzzi : en principe cela peut être dispensé d'enquête, mais un formulaire particulier est à remplir destiné au service de l'énergie du Canton. Pour que le service puisse stipuler sur cette formule, cela doit passer par la CAMAC, ce qui implique qu'une demande de permis de construire soit complétée également, tout comme pour une construction de maison.

PC : les délégués se sont réunis le 14 octobre pour dissoudre l'ORPC de la région de Moudon puis l'installation et assermentation de la nouvelle région Broye-Vully. Président du Conseil intercommunal : M. Sumy de Grandcour. Vice-Président : M. Chuard (ex-président de la région Moudon). La représentation de toutes les régions de la Broye-Vully est bien respectée.

Etienne Cherpillod

ASIJ : le chantier de Mézières a démarré en octobre et il est espéré que les travaux (création d'un réfectoire, d'une bibliothèque et de 5 salles de classe) soient terminés en novembre 2016.

Servion – construction d'un nouveau collège : permis de construire obtenu il y a une semaine, sous réserve d'un recours potentiel jusqu'à début janvier. Fin des travaux prévus en août 2017. Les portacabines en place vont donc perdurer quelque temps.

Transports scolaires : mise en soumission du marché complet des transports sur invitation à 20 entreprises. Seules 3 entreprises ont répondu avec des écarts de prix très importants. L'échange des chaudières de l'ASIJ pour Fr. 860'000. — a été adopté à l'unanimité du Conseil intercommunal. Les travaux interviendront dès le mois de juin 2016. La suite de la rénovation du collège du Raffort, en été 2016, a également été acceptée par le législatif, mardi dernier, 2 décembre 2015.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est mis en discussion. Il n'y a pas de commentaires et il est accepté tel que proposé dans la convocation.

1) BUDGET 2016

Commission de gestion : Marie-José Auderset, Catherine Winkler, Luc-Olivier Bünzli

Présentation par la Municipalité

Le budget s'inscrit dans la continuité des budgets précédents.

Excédent de charges : Fr. 69'927.--.

Rapport de la commission de gestion

Marie-José Auderset lit le rapport et recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

Discussion

Blaise Rion : Blaise 101. 3001 – vacations de la Municipalité : Fr. 10'000. — de plus que l'année précédente. Est-ce qu'il y aura beaucoup plus en 2016 ?

Susan Elbourne Rebet: Tout est groupé dans ce poste, notamment l'ASIJ où il y a beaucoup plus durant cette année. C'est la fiduciaire qui a demandé de regrouper.

Marc Vuagniaux : 110.4520 – qu'en est-il ?

Susan Elbourne Rebet: c'est l'autre partie des 12'000. --. C'est ce qui entre dans les comptes de la Commune venant des associations externes, notamment l'ASIJ :

Pierre Béda : 110.3527 - Charges TL : augmentation de 25 % ?

Susan Elbourne Rebet: Cette augmentation est directement liée à la nouvelle Loi fédérale sur les transports, reportée sur toutes les communes, dont la Municipalité avait fait part au législatif.

Pierre Béda : 201.3180 – n'est-il pas possible de trouver une banque moins chère ?

Susan Elbourne Rebet: ce sont notamment les tous-ménages qui sont là-dedans. Cela a toujours été mis là, mais à voir si c'est le bon endroit. La Municipalité se renseignera.

Pierre Béda : 430.331214 Est-ce qu'on finit l'amortissement avec les Fr. 4000. — ?

Susan Elbourne Rebet: Il s'agit de la fin de l'amortissement de ce véhicule.

Marc Vuagniaux : 351.3141 – qu'est-ce qui se passe avec la façade sud ?

Denis Grosjean: cette façade est en piteux état – on voit carrément l'armature derrière le crépi et il est prévu de la refaire.

Pierre Béda : on pensait qu'on allait faire des économies, mais on constate une substantielle augmentation des charges. 450.3524

Etienne Cherpillod: la Municipalité est satisfaite du fonctionnement de la déchetterie. Quand on aura bouclé l'année 2015, il y aura une légère baisse. Il est toujours difficile de tabler sur les quantités de déchets qui seront amenés à la déchetterie. Le budget est un outil de travail, peut-être un peu sous-estimé dans ce cas.

Susan Elbourne Rebet: La population est en augmentation : 550 personnes à ce jour. Au début de la taxe au sac, tout le monde fait très attention, puis il y a du relâchement. On pourra plus aisément faire un budget exact pour 2017, avec un peu plus de recul.

Luc-Olivier Bünzli : globalement pour les déchets, il y a une augmentation de Fr. 600. — de 2014 à 2015. Donc pas vraiment de grande différence.

André Savary : prévoyance sociale – 720.3515 – le montant de Fr. 265'000. — a probablement été donné par le Canton, mais au niveau du Grand Conseil, le budget du social a eu de la peine à passer, car le Canton va payer plus de social, donc les communes peuvent s'attendre à une diminution. Ce qui est inquiétant, c'est que la part du social est en phase de dépasser la part de la formation. Est-ce que la Municipalité a eu des nouvelles quant à une éventuelle diminution des charges sociales ?

Susan Elbourne Rebet: Non, et le montant qui est au budget est un montant qui est transmis, mais la population vieillit, et les charges augmentent. Il y a le transfert des soins vers les soins à domicile, mais il n'est pas envisageable d'avoir une baisse. Par contre les communes se sont battues pour avoir une répartition différente canton-communes.

Valérie Hirt : mise en page du budget différente que d'habitude, pourquoi ?

Susan Elbourne Rebet: il y avait différents documents présentés de façon non systématique et il paraissait plus logique d'aller chronologiquement dans ce sens et d'avoir le prochain budget à la fin.

Blaise Rion : trouve également plus logique.

Susan Elbourne Rebet: Proposition de poursuivre ainsi durant une année et un point de situation sera refait.

Décision

Le préavis 06/15 – Budget 2016 est accepté à l'unanimité avec remerciements à la Municipalité, à la Boursière et à la commission de gestion ainsi qu'au Conseil pour son dynamisme.

2) Divers et propositions individuelles

Carine Bünzli : déchetterie : dans plusieurs communes, il y a des endroits qui sont expressément conçus pour déposer des affaires encore en état, sous un couvert par exemple. Ce serait des déchets qui coûteraient moins à la commune. La Municipalité serait-elle disposée à y réfléchir ?

Etienne Cherpillod: enregistre la demande. De par son travail à Carrouge-Mézières-Servion, il remarque que quand quelque chose est déposé et non récupéré, cela part dans les déchets. A Vucherens, il y a très peu de place à disposition. Il est constaté que certains objets déposés à la déchetterie sont emportés par des particuliers qui les rapportent souvent à la case départ.

Thierry Blanc : un panneau d'informations pourrait être installé à la déchetterie. Ainsi les citoyens pourraient mettre des petites annonces d'objets à donner, en lieu et place de déposer les objets.

Carine Bünzli : Un endroit contigu ne serait pas vraiment utile, il faut de la place. Donc, peut-être mettre une benne ailleurs.

Etienne Cherpillod: Prend bonne note et réfléchit à une solution

Marc Vuagniaux : Maintenant que le budget est adopté, souhaite une explication afin de connaître la raison pour laquelle le budget relatif aux coupes de bois est aussi pessimiste par rapport aux comptes.

Etienne Cherpillod: le garde-forestier en fonction des coupes martelées prépare le budget. En effet, moins de bois a été martelé. Il s'agit d'estimations (plus encore que pour les déchets). Le prix du bois descend. Le franc fort n'a pas aidé non plus à garantir des chiffres optimistes.

Sébastien Cherpillod : Mme Gardiol a construit un garage en zone agricole sans mise à l'enquête, ce qui mériterait une remise à l'ordre.

Denis Grosjean : Mme Gardiol est en dehors des zones constructibles, donc tout ce qui concerne la police des constructions est de compétence cantonale sur sa parcelle. Cette affaire est dans les mains de l'État qui s'en occupe.

Sébastien Cherpillod : Décharge de la Râpe. Le chantier Rod est terminé, mais l'accès depuis la route de Berne est toujours ouvert et plusieurs citoyens passent par là.

Etienne Cherpillod: La Municipalité va s'en occuper – il était prévu de fermer cela en effet.

Pierre Béda : transmet une information de Suisse Energie au Président pour la Municipalité et les commissions ad hoc.

Sortie fin de législature : Catherine Winkler, André Savary et Marc Vuagniaux se sont réunis à deux reprises, pour une sortie de fin de législature : Samedi 23 avril 2016. Départ le matin et retour en fin d'après-midi.

Susan Elbourne Rebet: Un grand merci de la confiance témoignée par le Conseil envers la Municipalité durant toute la législature. MERCI également au personnel communal, à la Municipalité, au Président du CC et à la secrétaire.

Bonnes fêtes de fin d'année à chacun.

La séance est levée à 21 H 07


Président
Jean-Blaise Held


Secrétaire
Fabienne Blanc